



Revue

HISTOIRE(S) de l'Amérique latine

Volume 1 – 2005

*Un négociant français au Pérou au XIXe siècle :
splendeur et décadence de Félix Dibos (1831-1898)*

Pascal Riviale

www.hisal.org | 2005-3

URI: <http://www.hisal.org/viewarticle.php?id=3>

Un négociant français au Pérou au XIXe siècle : splendeur et décadence de Félix Dibos (1831-1898)

Pascal Riviale*

Dans l'histoire de l'émigration française au XIXe siècle, le Pérou a représenté une destination très marginale (en comparaison avec les mouvements migratoires observés aux Etats-Unis, au Canada, en Algérie, ou – pour rester dans le domaine latino-américain – en Argentine). Si le phénomène paraît mineur, il n'en demeure pas moins intéressant à étudier dans la mesure où il fournit des renseignements très utiles pour mieux cerner les caractéristiques, les pratiques et les réseaux de l'émigration française. En outre, si l'on se place cette fois du côté du pays d'accueil, le phénomène semble nettement moins négligeable. En effet, les Français du Pérou ont constitué jusqu'à la fin du XIXe siècle la quatrième colonie étrangère (après les Chinois, les Italiens et les Britanniques) par leur importance numérique¹ et ont occupé une place de choix au sein d'une société en pleine mutation. Si ces Français tinrent fréquemment un rang social élevé, ils contribuèrent aussi sans aucun doute à l'évolution de cette société en tant que vecteurs de nouveaux modèles économiques, sociaux et intellectuels.

L'étude d'un cas spécifique sera l'occasion de lever une partie du voile recouvrant un phénomène migratoire passé jusqu'ici totalement inaperçu et de souligner comment ces émigrants se sont intégrés à leur nouvelle patrie d'élection. Le cas de Félix Dibos (originaire des Pyrénées-Atlantiques) nous a paru, dans cette perspective, intéressant à relater, dans la mesure où il ne met pas seulement en lumière le parcours économique et social – aussi brillant soit-il – d'un simple individu, mais nous fournit le prétexte à une évocation des pratiques de sociabilité développées par ces expatriés du bout du monde afin de lutter contre l'isolement et, parfois, de mieux assurer leur ascension sociale.

* Musée d'Orsay.

¹ En 1876 on dénombrait 49979 Chinois, 6990 Italiens, 3379 Britanniques et 2647 Français. Chiffres tirés du *Censo General de la República formado en 1876* et cités par Giovanni Bonfiglio Volpe (Bonfiglio Volpe, 1987 : 59).

Les premiers témoignages de la présence française au Pérou

Dès les tous premiers temps de la période coloniale, le Pérou commença à attirer des individus originaires de toute l'Europe, désireux d'entamer une vie nouvelle, de faire promptement fortune ou bien fascinés par ce que l'on racontait de cette fabuleuse contrée, qu'il s'agisse de marchands, d'artisans, d'artistes ou d'aventuriers. Les sources susceptibles de nous renseigner sur la présence de Français durant cette période coloniale sont éparses et fragmentaires. Néanmoins, il existe quelques témoignages de la présence ancienne d'une petite colonie de résidents français sur le territoire de l'Audience de Lima. Jean-Pierre Tardieu rapporte ainsi le cas de quelques individus d'origine française accusés d'hérésie en 1665 (Tardieu, 1995 : 104 et suivantes). Un peu plus tard, au début du XVIII^e siècle les négociants bretons – et plus particulièrement malouins - avaient profité des troubles occasionnés par la guerre de Succession d'Espagne pour développer leurs affaires avec la côte pacifique de l'Amérique du Sud. Les échanges commerciaux y étaient si intenses que les négociants français n'avaient pas hésité à faire construire dans les ports les plus avantageux pour leur trafic des entrepôts pour y stocker leurs marchandises, mais aussi des maisons pour y loger les équipages venant d'affronter les rudes éléments de l'hémisphère sud. Dans son étude relative aux négociants malouins André Lespagnol décrit la situation particulièrement éclairante sous ce rapport de Concepción vers 1700 :

« Avec le temps, la multiplication des passages des passages de navires français, l'allongement de la durée des relâches, nombre de navires y effectuant un véritable hivernage pendant plusieurs mois, avec également la multiplication des désertions – qu'un capitaine évaluait à près de 2000 dès 1708 – un véritable processus de semi-sédentarisation se développa dans cette zone » (André Lespagnol, 1997, II : 602)

Certes Concepción occupait une position d'une ampleur exceptionnelle dans la stratégie commerciale des négociants français, mais ces derniers avaient dans une moindre mesure transposé un modèle similaire dans certains ports intermédiaires péruviens tels qu'Arica, Ilo ou Pisco. Dans l'attente de la venue des marchands de Lima ou bien du Haut-Pérou, les Français y avaient construit magasins et habitations précaires². André Lespagnol note en outre qu'un nombre notable de ressortissants français ayant décidé de s'établir sur place servirent d'intermédiaires entre négociants français et péruviens (Lespagnol, 1997 : 612).

² Lors de son passage à Ilo en 1715 peu après un séisme, un voyageur français notait que bon nombre de ces magasins avaient été jetés à terre (Le Gentil de La Barbinais, 1728 : 67).

Si la reprise en main opérée par le nouveau Vice-Roi (le prince de Santo-Buono) et la conjoncture économique mirent fin à ce fructueux négoce interlope après 1717, il semblerait qu'un nombre non négligeable de marins et artisans français eurent l'autorisation de rester sur place. Par la suite, au cours du XVIIIe siècle, d'autres arrivées plus ponctuelles devaient maintenir cette présence française - encore très marginale³.

Ce n'est que dans le premier tiers du siècle suivant, avec l'avènement de l'indépendance du Pérou, que les conditions d'accueil des étrangers allaient devenir véritablement favorables. L'ouverture des frontières et la perspective de nouveaux marchés devaient rapidement favoriser la venue de représentants de nombreuses maisons commerciales européennes, mais aussi d'individus à la recherche d'une vie meilleure dans le Nouveau-Monde. Les sources antérieures à 1840 restent ténues et il conviendrait d'entreprendre des recherches plus approfondies pour déterminer l'importance réelle de ces premières arrivées au XIXe siècle. C'est en effet essentiellement à partir du milieu du siècle que nos sources nous permettent d'avoir une image assez solide du processus d'immigration française au Pérou.

Une émigration majoritairement originaire du Sud-ouest

L'émigration française en Amérique latine n'a jamais représenté un phénomène d'une très grande ampleur, néanmoins certaines études montrent une nette prépondérance parmi ces émigrants d'individus originaires du sud-ouest de la France, en particulier des Pyrénées occidentales et d'Aquitaine⁴, puis (un peu plus tardivement, semble-t-il) du Périgord, du Quercy et du Rouergue⁵. De fait, les départements de la Gironde et de ce que l'on appelait alors les Basses-Pyrénées furent les premiers à envoyer de gros contingents d'émigrants vers les jeunes républiques sud-américaines, en particulier à Montevideo et surtout à Buenos Aires, points de départ pour tenter une vie nouvelle. Si la réussite n'était pas toujours au rendez-vous, bon nombre d'entre eux restèrent quand même et firent venir leurs familles, leurs amis, leurs voisins. Entre 1835 et 1842 l'Uruguay aurait ainsi attiré 13 765 immigrants français, en majorité originaires des Pyrénées-Atlantiques, tandis qu'en 1860 on comptait déjà 40 000 Basques et

³ Jean-Pierre Blancpain fait un constat similaire pour le Chili (qui illustre un contexte tout à fait similaire) au XVIIIe siècle (Blancpain 1999 : 18-21).

⁴ En cela le cas des Barcelonnettes partis s'installer au Mexique constitue une exception qui a fait l'objet de nombreuses publications.

⁵ Il semblerait que les agriculteurs issus de ces dernières régions aient massivement quitté leurs terres à partir de 1884-85 du fait de difficultés financières et de l'épidémie de phylloxera qui détruisit la plupart de vignobles locaux. Cette hémorragie fut d'ailleurs facilitée par le fait qu'en l'espace de quelques années (à la fin des années 1880) le gouvernement argentin subventionna le coût du voyage aux candidats à l'émigration. (Roudié, 1983 : 177).

Béarnais en Argentine⁶. Le Chili devait également attirer plusieurs milliers d'individus⁷ dont un nombre considérable de Girondins et de Basques qui, pour certains d'entre eux, firent souche sur place (Blancpain, 1999 :134-135). Quoique nous ne disposions pas de statistiques précises pour l'ensemble de la période, il semblerait que cette prépondérance du sud-ouest de la France parmi les émigrants en Amérique du Sud se soit maintenue tout au long du siècle. Ce mouvement fut d'ailleurs encouragé par la prolifération au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle des agences d'émigration, établies pour la plupart dans le sud-ouest de la France. Ces agences étaient relayées dans tous les départements concernés par des agents recruteurs chargés de prospecter et de porter la bonne parole dans le moindre village.

Bien que plus marginale encore, l'émigration française au Pérou illustre cette même importance du Sud-Ouest au sein de ce mouvement migratoire. Les registres d'immatriculation du consulat général de France à Lima⁸, que nous avons consultés pour la période s'étendant de 1840 à 1895, fournissent une liste assez conséquente d'inscrits (plus de 3000 noms), pour lesquels on dispose généralement du lieu d'origine et de la profession des individus au moment de leur inscription. Ces indications, que nous avons relevées systématiquement, permettent d'avoir une vision assez précise de la répartition géographique de départ des émigrants. Pour la période concernée par ces registres d'immatriculation, on constate une très large prépondérance des individus originaires du sud-ouest de la France, comme le fait apparaître clairement le tableau récapitulatif (cf. tableau 1) par grandes régions d'origine des émigrants : l'Aquitaine⁹ représentant 24,1% du total des Français inscrits au consulat durant plus d'un demi-siècle et la région Midi-Pyrénées¹⁰ 13,4%, soit 37, 5% pour l'ensemble Aquitaine-Midi-Pyrénées.

⁶ Henry de Charnisay *Emigration basco-béarnaise en Amérique*. Biarritz, J&D Editions, 1996 :198-199. Bien que publié récemment, il s'agit en fait d'un ouvrage écrit en 1947, dont les statistiques demeurent malheureusement lacunaires. Pour sa part, Guy Bourdé indique qu'entre 1857 et 1927, 226000 Français seraient entrés en Argentine avec l'intention de s'y installer, une majorité d'entre eux étant Basques ou Béarnais. (Bourdé, 1974 : 169).

⁷ Les chiffres officiels (1654 Français en 1854, 3192 en 1875, 8266 en 1895 et 9800 en 1907) sont sans doute nettement inférieurs à la réalité (Blancpain 1999 : 130-131).

⁸ On peut discuter de la valeur ou de la fragilité d'une telle source pour appréhender le phénomène de l'émigration française au Pérou. Néanmoins, nous considérons que ces registres sont suffisamment représentatifs quant à l'origine géographique des émigrants pour être utilisés ici. Il convient de préciser, en outre, que ces informations ont été complétées par l'analyse systématique des registres d'état-civil du consulat général de France à Lima pour cette même période.

⁹ Soit Gironde (11,3%), Pyrénées-Atlantiques (9,3%), Dordogne (1,43%), Landes (1,03%), Lot-et-Garonne (1,03%).

¹⁰ Haute-Garonne (4,2%), Lot (3,24%), Hautes-Pyrénées (2,39%), Gers (1,15), Aveyron (0,8), Ariège (0,65%), Tarn-et-Garonne (0,58%), Tarn (0,39%).

Dans son étude sur l'émigration depuis le port de Bordeaux, Philippe Roudié souligne le fait que, toutes destinations confondues, les migrants provenant des Basses et des Hautes-Pyrénées occupent les deux premières places, devant les Girondins (Roudié 1983 : 178). Rolande Bonnain signale, pour sa part, la place importante occupée par les Bigourdiens tant à Montevideo qu'à Caracas au XIXe siècle (Bonnain 2000). Il est intéressant de noter que c'est le phénomène inverse que l'on constate dans le cas de l'immigration vers le Pérou : la Gironde devance ici les Pyrénées-Atlantiques. En effet, les premiers à avoir émigré en masse vers ce pays sont des gens originaires de la région de Bordeaux : ils représentaient 14% des personnes inscrites au consulat de France à Lima pour la période 1840-1844, 27% en 1845-1849 et plus de 16% de ceux inscrits entre 1850 et 1854. Par la suite la proportion devint beaucoup moins marquante, oscillant entre 7,5% et 10% entre 1855 et 1874, pour baisser jusqu'à 5% du total dans le dernier quart du XIXe siècle. Parmi ces Girondins on pouvait compter, toutes périodes confondues, un nombre particulièrement considérable de commerçants. L'importance du nombre d'individus se qualifiant de « négociant » semble indiquer qu'ils se démarquaient ainsi du petit commerce de détail et relevaient plutôt de négoce à plus grande échelle lancés depuis Bordeaux (nombre d'entre eux étant sans doute des représentants de maisons commerciales établies à Bordeaux). A ces commerçants s'ajoute une proportion tout à fait notable de représentants des professions libérales (médecins, pharmaciens). Nous avons donc affaire ici à une population d'origine largement urbaine, population contrastant nettement avec celle provenant d'autres départements du Sud-Ouest (cf. tableau 2), comme le Lot ou le Tarn-et-Garonne, où les inscrits se qualifiant d'agriculteurs sont nombreux ou bien comme le Gers, l'Aveyron et le Lot-et-Garonne, pour lesquels on constate une très forte proportion de petits artisans et enfin le Tarn, l'Ariège et les Landes, où la part représentée par les employés et petits artisans est largement majoritaire. Le département des Pyrénées-Atlantiques, quant à lui, se place dans le sillage de la Gironde pour le nombre important de ses commerçants, mais s'en démarque par la proportion importante d'artisans et d'employés par rapport à l'ensemble des activités professionnelles. Le constat fait ici se distingue aussi de ce que l'on peut observer pour d'autres régions sud-américaines. L'image traditionnelle (donnée par exemple par Charnisay 1996) nous montre en effet des migrants originaires du département des Pyrénées-Atlantiques qui seraient d'une part des ouvriers, des artisans, des journaliers et des petits propriétaires partant en famille, abandonnant le pays à la suite de difficultés économiques conjoncturelles (mauvaises récoltes et ruine du petit artisanat face au développement de l'industrie), et d'autre part des cadets de familles paysannes ou bourgeoises s'exilant pour échapper à la conscription ou pour chercher un avenir meilleur dans un monde nouveau¹¹. Si ce schéma se vérifie

¹¹ Le droit d'aînesse en vigueur laissait en effet un grand nombre de cadets sans ressources et sans

notamment dans les pays du Cône Sud, il n'est qu'en partie vrai pour le Pérou où les activités agricoles ou d'élevage n'ont pas mobilisé une main d'œuvre aussi considérable : si comme leurs compatriotes partis pour l'Argentine ou l'Uruguay, les Basques et Béarnais établis au Pérou n'avaient pas nécessairement de moyens importants, ils se sont souvent tournés vers des activités artisanales urbaines, ou se sont mis au service d'un parent, d'un ami ou d'un compatriote. La part notable d'employés (en comparaison avec ce que l'on constate pour l'Aquitaine) s'explique sans doute à la lumière de ce contexte particulier. Si une proportion notable d'individus originaires du Pays Basque avait choisi d'émigrer (notamment en Amérique du Sud) pour quitter une situation locale difficile, ce motif est loin d'être le seul, un certain nombre d'entre eux s'intégraient vraisemblablement dans un réseau de parentèle ou de relations qui les avait mené à quitter la France pour s'établir en Amérique du Sud, sans doute déjà avec, sinon un projet défini, du moins des repères suffisants pour ne pas partir dans un inconnu total et un avenir incertain. En ce sens, il est probable qu'une partie de cette communauté se rapproche de ces Bordelais de la première moitié du XIXe siècle qui partaient en Amérique du Sud pour y représenter, par exemple, une maison commerciale. Si l'on est loin d'atteindre les chiffres mentionnés plus haut pour l'Uruguay ou l'Argentine, il n'en reste pas moins que les Basques et les Béarnais ont occupé au Pérou une place prépondérante durant tout le XIXe siècle. Jouant sur des solidarités familiales ou claniques, ou bien manifestant une volonté de réussite à toute épreuve, certains de ces individus originaires des Pyrénées-Atlantiques vécurent des destinées hors du commun qui, tout en étant emblématiques de ces *success stories* propres aux récits mettant en scène des émigrants, illustrent d'une certaine manière les facultés d'adaptation mais aussi d'intervention sur une société péruvienne alors en pleine évolution et à la recherche de sa propre affirmation face aux grandes puissances européennes et nord-américaine. Félix Dibos, le héros de cet article constitue dès lors, dans cette perspective, un cas tout à fait intéressant pour la place qu'il occupa dans sa patrie d'accueil, tant au sein de l'élite locale qu'auprès de ses compatriotes.

Un entrepreneur aux activités multiples

Avant d'entreprendre la description du parcours professionnel de Félix Dibos, il convient sans doute de faire un bref rappel du contexte économique du Pérou de cette période. Au milieu du XIXe siècle le guano était fortement recherché par les agriculteurs européens pour ses grandes qualités fertilisantes. A partir de 1840-41, l'État péruvien s'imposa comme propriétaire exclusif des dépôts de guano des îles faisant face à son littoral et utilisa cette

perspective d'avenir (Charnisay, 1996: 115 et 150).

matière comme garantie des prêts accordés par les banques anglaises. Quelques années plus tard le gouvernement instaurait le système des « consignations », laissant la gestion directe des contrats d'exploitation et d'exportation du guano à un petit groupe d'entrepreneurs péruviens et européens, avant de céder en 1868 l'exclusivité du contrat d'exploitation au Français Auguste Dreyfus, qui devint ainsi durant quelques années le principal trésorier de l'État péruvien. Cette manne financière profita essentiellement à l'oligarchie de la capitale qui, tout en assouvissant ses besoins en produits de luxe importés d'Europe, entreprit d'investir pour développer l'agriculture d'exportation des grandes haciendas côtières. Le manque de main-d'œuvre locale (les indiens et métis étant d'emblée écartés des projets économiques formulés par les élites péruviennes de la capitale) amena l'introduction massive de travailleurs étrangers (principalement d'origine chinoise et non des Européens comme le gouvernement péruvien tenta – en vain - de le faire à diverses reprises au cours du siècle). Outre la question de la main-d'œuvre, se posait le grave problème de l'acheminement des marchandises vers les ports d'exportation. Une part considérable du produit de la vente du guano fut donc consacrée à la construction de chemins de fer (la plupart des concessions étant laissées à un seul homme, l'Américain Henry Meiggs) et à la modernisation des biens d'équipement (installations portuaires, ponts, phares, etc.). Cette période correspond donc à une phase d'importants investissements financiers visant à développer les capacités exportatrices du pays, mais aussi à un fort accroissement des importations de produits manufacturés européens répondant à l'évolution des goûts des élites péruviennes. C'est dans ce contexte politico-économique que devaient s'inscrire les activités professionnelles – et la réussite temporaire – de M. Dibos.

Félix Dibos est né à Bayonne le 26 avril 1831. Il était issu d'une famille de négociants, sans doute plutôt aisée, bien ancrée dans cette ville : son père, Tristan Félix Dibos, était négociant à Bayonne, son grand-père, Alexandre Dibos, avait été marchand orfèvre officier de la Monnaie¹². Salvat-Félix-Annibal (ce sont ses trois prénoms) avait 4 frères et 2 sœurs et a travaillé en affaires avec au moins un de ses frères aînés, Félix-Salvat-Edouard (né en 1823).. Il serait arrivé au Pérou en 1858 afin de servir de correspondant de la maison de commission tenue à Paris (61, boulevard Beaumarchais) par son frère Édouard, dont l'essentiel des activités commerciales se faisait déjà avec le Pérou. De fait, Félix Dibos apparaît déjà en 1860, dans un guide de Lima (Atanasio Fuentes, 1860), associé à Gabriel Larrieu (une autre figure haute en couleur de la colonie française – un Girondin cette fois) comme propriétaire d'une importante maison consignataire de la capitale. En 1861, il se liait à une importante famille d'origine

¹² Cf. le site généalogique <http://perso.club-internet.fr/olivier.dibos/HisDIBOS.html>.

allemande en épousant Ernestina Pflücker¹³. On le retrouve en 1863 établi avec son frère Édouard (qui semble l'avoir rejoint durant quelques années) au n°25 du jirón Lima (Atanasio Fuentes, 1863)¹⁴ de cette même ville. Son sens des affaires – et certainement quelques relations bien placées – lui permirent de devenir en 1865 le fournisseur du gouvernement péruvien pour les équipements militaires. Quelques années plus tard, il arracha une affaire formidable qui devait toutefois l'entraîner dans une longue intrigue juridique. En 1870 il reprit le marché passé entre un certain Gavard et le gouvernement péruvien pour la fourniture de 12000 fusils du type « chassepot », semblable à celui équipant l'armée française. Son frère Édouard, alors à Paris, prit alors contact avec la maison Gouéry, Canat et Cie qui effectua un premier envoi en février. Puis la guerre entre la France et la Prusse vint interrompre toute nouvelle fourniture d'ordre militaire depuis la métropole, ce qui ne faisait pas du tout les affaires de Félix Dibos qui avait, entre-temps, reçu une nouvelle commande¹⁵ ; il écrivit donc à son frère pour qu'il trouve rapidement une solution :

« Je n'ai qu'à te supplier en grâce, ainsi que nos amis MM. Gouéry, Canat et Cie, de faire tous les efforts possibles pour que je sois à même de faire la livraison au mois d'octobre prochain, comme cela m'est ordonné par le gouvernement, sous peine de voir tomber dans l'eau les arrangements que je suis en train de faire avec le gouvernement. »¹⁶

La société Gouéry fit alors appel à une fabrique italienne (située à Brescia), sous-traitant pour les armées françaises et italiennes, pour fournir le reste de la commande. La qualité des fusils reçus en 1871 devait amener le gouvernement péruvien à contester le paiement de la facture : ce n'est qu'en 1875 (à la suite de l'intervention d'une de ses relations, Emilio Althaus) que le nouveau président de la République, Manuel Pardo, en accepta le règlement.

Bien que pris dans cet imbroglio juridique (dans lequel il pourrait ne pas avoir joué un rôle totalement innocent), Félix Dibos ne désarma pas, mais entreprit plutôt de diversifier ses activités, notamment avec l'acquisition en 1871 de l'établissement d'extraction de nitrate

¹³ Le mariage eut lieu à Lima le 12 avril 1861 ; Ernestina, née à Lima, était la fille de Julius Pflücker et de María Manrique (Hampe Martinez 1993 : 480).

¹⁴ La première attestation que l'on ait de la présence de son frère remonte même à 1862 : il apparaît comme témoin lors de la déclaration au consulat de France à Lima de la naissance du fils d'un autre commerçant français (A.M. Raymond). Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris. Registre d'Etat-civil, Lima (1850-1874), année 1862.

¹⁵ Outre le complément de fusils chassepots, Dibos parlait de « 10 millions de cartouches, 1500 carabines, 1500 mousquetons avec sabre », etc. Lettre de Félix à son frère (21 mai 1870), citée par M. Binot de Villiers dans un « Rapport dans une contestation entre M. Félix Dibos et M. Édouard Dibos, M. Richardière, M. Gouéry. » (Paris, 26 décembre 1884), Archives du Consulat général de France à Lima.

¹⁶ Lettre de Félix Dibos à son frère (27 juin 1870) citée par M. Binot de Villiers, *Ibid.*

« Santa Ana »¹⁷ dans la province de Tarapaca (dont le sol était très riche), avant de se tourner vers d'autres projets ambitieux. La tradition veut que ce fut à l'occasion de promenades à cheval que Ricardo Rey y Basadre et le négociant suisse Rodolphe de Rutté, impressionnés par la beauté du paysage aux abords du vieux site de La Magdalena (au sud de Lima), formulèrent l'idée d'y créer un nouveau district, destiné à devenir une élégante station balnéaire pour la capitale. Ces derniers achetèrent donc, conjointement avec Félix Dibos, les premiers lots en janvier 1872, avant de faire l'acquisition d'un terrain nettement plus vaste en juillet de cette même année. Les lots furent alors répartis entre les trois entrepreneurs, avec liberté pour eux d'en disposer comme ils l'entendaient (l'objectif étant toutefois de les revendre à des personnes qui seraient intéressées au projet). Pendant que les premiers travaux d'aménagement commençaient, nos trois compères s'entendirent en 1873 avec l'ingénieur Malinowski pour fonder la *compañia del ferrocarril de Lima a la Magdalena y su orilla del mar* : en effet, il leur paraissait évident que, compte tenu du relatif éloignement de ce district par rapport au centre de la ville, il convenait de construire une ligne de chemin de fer qui permettrait aux estivants de s'y rendre aisément. La liste des actionnaires fait alors apparaître aux côtés de Dibos et de ses associés une bonne partie de l'élite commerçante et industrielle locale¹⁸, indice de l'intégration de notre homme au cercle restreint des entrepreneurs influents, proches du pouvoir. L'entreprise ne devait toutefois pas parvenir immédiatement aux résultats escomptés : les travaux visant à construire une descente à la plage furent repoussés durant plusieurs années et l'ouvrage fut plusieurs fois de suite détruit par la mer ; quant au chemin de fer, il devait connaître les mêmes vicissitudes et attendre de longues années avant de voir le jour¹⁹.

En dépit de l'échec relatif de cette entreprise il est intéressant de souligner ici qu'elle s'inscrit pleinement dans une période bouillonnante de projets visant à moderniser le pays et à le placer au même rang que les nations « civilisées » d'Europe et d'Amérique du Nord, phase initiée du temps du président Balta (1868-1872) et clairement accentuée avec son successeur Manuel Pardo (1872-1876). Ingénieurs et négociants européens allaient être constamment associés à ces projets (quand ils n'étaient pas suggérés par eux). Ce souci de modernisation du pays n'était certes pas nouveau et les nombreuses difficultés rencontrées depuis l'Indépendance

¹⁷ Achat le 20 décembre 1871 à Calixto Coca, par l'entremise d'Oswaldo Pflücker (parent d'Ernestina Pflücker, la femme de Félix Dibos). Archivo General de la Nación, archivo notarial de Claudio Suarez, protocolo 923, fol. 669-682. Il est intéressant de noter que cet Oswaldo Pflücker apparaît parmi les membres fondateurs de la *Sociedad Independencia Electoral* qui devait mettre Manuel Pardo au pouvoir en 1872. (Mc Evoy, 1994 : 307).

¹⁸ Parmi ces actionnaires on peut relever les noms de Bryce, Meiggs, Bergmann, Denegri et de Dreyfus, autant de grands négociants et entrepreneurs constamment cités dans les études sur l'histoire économique du Pérou républicain. Sur les 53 actionnaires mentionnés en 1873 6 étaient français.

¹⁹ Il est à noter que le premier matériel fixe et roulant fut acheté à la maison Eiffel et cie. *Ferrocarril de Lima a la Magdalena y su orilla del mar. Concesiones y estatutos de la compañía*. Lima, Imp. Liberal de « El Correo del Perú », 1873 : 8.

avaient fait l'objet d'analyses diverses de la part des intellectuels et des publicistes péruviens, mais l'une des constantes de ces analyses était le manque de main-d'œuvre jugée « intelligente » et capable de s'adapter et de répondre aux exigences de l'ère nouvelle (la majorité indienne ou métisse du pays étant d'office disqualifiée pour tenir ce rôle-là) ; les voix n'avaient donc pas manqué pour réclamer l'introduction massive de main-d'œuvre européenne, à l'instar de ce qui se pratiquait en Argentine ou, dans une moindre mesure, au Chili. Plusieurs projets destinés à faire venir des émigrants d'origine européenne s'étaient succédés depuis les années 1830, sans grands succès²⁰. Sous la houlette du président Manuel Pardo (et sans doute surtout de ses conseillers, très fortement liés aux élites européennes établies au Pérou), un nouveau projet devait voir le jour à la fin de l'année 1872. Dans le courant de cette année-là, le gouvernement soumit au congrès un projet de loi visant à encourager la venue de colons européens en proposant l'attribution de terres irriguées sur la côte péruvienne et en accordant un certain nombre de facilités financières. A l'appui de ce projet de loi fut créée une *Comisión consultativa de inmigración*, tandis qu'était fondée le 17 décembre de cette même année la *Sociedad de Inmigración Europea*, sous la présidence d'Aurelio Denegri. Cette association, organisée en quatre comités se chargeant chacun d'un groupe de pays, avec des correspondants locaux et des agents missionnés pour procéder au recrutement des candidats, s'engageait à payer le voyage aux immigrants et à leur offrir un asile provisoire le temps qu'ils trouvent un logement et un emploi. Les résultats devaient s'avérer assez mitigés : si cette société d'immigration parvint à faire venir environ 2500 personnes entre 1874 et 1875²¹, seul un petit nombre d'entre elles fut affecté à la mise en valeur des espaces côtiers (puisque tel était l'objectif initial), la majorité de ces individus trouvant plutôt du travail à Lima même ou se voyant proposer en définitive d'aller coloniser les terres vierges de la forêt aux alentours de Chanchamayo (Bonfiglio Volpe, 1987 : 36-37).

Félix Dibos intégra-t-il dès le début le directoire de cette institution ? On sait tout au moins qu'il fut élu second vice-président de la société en juin 1875²² et qu'il demanda audience quelques semaines plus tard au président de la République Manuel Pardo²³ afin d'entreprendre une démarche au nom de la *Sociedad de Inmigración Europea*. Il est en outre intéressant de noter que parmi les rares personnalités membres de cette société que l'on puisse identifier,

²⁰ Pour un panorama de ces différents projets, voir Giovanni Bonfiglio Volpe (1987 : 32-41).

²¹ On dénombre 1620 arrivées (dont 1448 Italiens, 82 Français et 51 Espagnols) en 1874 (*Memoria de los trabajos de la Sociedad de Inmigración Europea en el año de 1874 presentada por el presidente*. Lima, Imp. de J. Francisco Solis, 1875) et 916 (dont 855 Italiens, 35 Espagnols et 25 Français) en 1875 (*Memoria que presenta a la Sociedad de Inmigración Europea su presidente [por 1875]*). Lima, Imp. del Estado, 1876.

²² *El Comercio*, 5 juin 1875.

²³ Lettre de Félix Dibos à Manuel Pardo (Lima, 20 juillet 1875). Archivo General de la Nación (Lima) : D2.16.1065.

plusieurs d'entre elles faisaient parallèlement partie de l'aventure ferroviaire de la Magdalena évoquée précédemment²⁴.

En 1876 se situe la dernière grande affaire de Félix Dibos, lorsqu'il revendit au gouvernement péruvien ses exploitations de nitrate de Tarapaca. Pour combler la baisse des recettes provenant du guano, l'État péruvien entreprit de récupérer les établissements d'exploitation des nitrates localisés dans l'extrême sud de son territoire (essentiellement aux mains d'Européens). L'opération devait se révéler très heureuse pour notre homme d'affaires, car outre le substantiel bénéfice ainsi obtenu²⁵, il évita de lourdes pertes qu'aurait certainement occasionnée l'annexion de cette zone par le Chili après sa victoire sur le Pérou en 1883. La guerre du Pacifique et ses conséquences économiques et politiques pourraient avoir amorcé une période de repli pour Dibos, dont les activités commerciales semblent avoir dès lors perdu de leur brillant. L'épisode final de la guerre, la « campagne de Lima », occasionna un premier coup dur puisque sa belle propriété située dans le district de Chorillos fut entièrement détruite par les troupes chiliennes et des pillards issus des deux camps (ce fut d'ailleurs le cas de la plupart des résidences des négociants aisés vivant dans ce quartier). Les deux dernières décennies du XIX^e siècle marquèrent le lent déclin des affaires de Félix Dibos, ce dernier se voyant rattrapé par certaines de ses entreprises passées. Tandis que le Français s'efforçait – en vain – de récupérer auprès du gouvernement péruvien des créances relatives à des marchés de fournitures militaires, des actionnaires de la société du chemin de fer de la Magdalena entreprenaient en 1888 une action contre lui, lui reprochant de ne pas avoir respecté le contrat par lequel il s'engageait à terminer les travaux d'aménagement de la ligne. M. Dibos, ruiné, mourut à Lima en 1898 et ses héritiers renoncèrent à sa succession.

Si la fin de l'histoire de M. Dibos fut nettement moins heureuse que ne le laissait présager son brillant début, notre héros occupa l'espace de quelques années une place bien en vue au sein de la société liménienne. Son ascension sociale semble avoir tenu autant à sa volonté d'entreprendre qu'à son intégration dans les milieux d'affaires cosmopolites du Pérou de la seconde moitié du XIX^e siècle et aux réseaux de relations qu'il avait tissés. On a en outre l'impression que cette fugace réussite économique s'accompagna d'un désir forcené d'asseoir sa

²⁴ C'est le cas de Rodolphe de Rutté et de Louis Mortier qui, en 1873, apparaissent dans les documents des deux institutions simultanément comme actionnaires de la compagnie du chemin de fer de la Magdalena et comme représentants de la société d'immigration pour la France ; quant à Pedro Denegri – autre actionnaire – il pourrait être le père d'Aurelio Denegri, président de la *Sociedad de Inmigración Europea. Ferrocarril de Lima a la Magdalena y su orilla del mar. Concesiones y estatutos...* : 5 et *Memoria de los trabajos de la Sociedad de Inmigración Europea presentada por el presidente D. Aurelio Denegri*. Lima, Imp. del Estado, 1873 : 11.

²⁵ L'établissement, payé 14 500 soles en 1871, fut revendu au gouvernement péruvien en 1876 pour la coquette somme de 180 000 soles. Archivo General de la Nación, archivo notarial de Claudio Suarez, protocolo 923, fol. 669-682.

respectabilité, désir qui l'amena à agir de façon à apparaître toujours au premier rang des initiatives susceptibles de servir sa propre publicité.

Un souci permanent de la représentation sociale

En 1891, devant faire face à de graves difficultés financières, Félix Dibos écrivait au ministre plénipotentiaire de France au Pérou afin de lui exposer sa situation et de lui demander d'intercéder en sa faveur auprès du gouvernement péruvien pour le règlement de factures litigieuses. Dans ce but, il fit valoir ses « brillants » états de service en tant que digne représentant de la France à l'étranger :

« Depuis plus de trente ans que j'habite le pays, je n'ai cessé dans les vingt premières années de mon séjour de rendre des services importants, autant à notre colonie qu'à plusieurs de vos prédécesseurs, dans la représentation de la France, et qu'au gouvernement français lui-même. Fondateur, et l'un des principaux collaborateurs du regretté M. Edmond de Lesseps, de la Société Française de Bienfaisance de Lima. Fondateur également de la Maison de Santé, avec d'importants donatifs. Président de la dite société pendant environ sept années consécutives par la réélection annuelle de mes compatriotes. Initiateur unique et fondateur de la Société Française de tir à la cible, dont j'ai été le président depuis sa création jusqu'à mon dernier voyage en Europe [...]. Initiateur et fondateur de la compagnie française de pompiers. Initiateur également d'un mouvement patriotique pour la libération du territoire après la guerre de 1870 ; pour les secours aux blessés, aux veuves et orphelins des armées de terre et de mer. Initiateur parallèlement de l'œuvre des secours aux inondés du midi de la France. »²⁶

Ce descriptif est en effet éloquent : on saisit ici à quel point Félix Dibos attachait de l'importance à être vu « à la tête » de la petite communauté française de Lima et à être associé à toutes les initiatives « patriotiques » ou à toutes les pratiques de sociabilité susceptibles d'affirmer sa position parmi ses compatriotes et, plus largement, au sein de la « bonne société » liménienne. Il a en outre l'intérêt d'apporter un éclairage inattendu sur la vie sociale de la communauté française du Pérou. Voyons dans quelles circonstances ces différents actes de sociabilité ont été menés.

Il est un phénomène couramment constaté lorsque l'on observe la vie des communautés d'immigrants, c'est leur propension à s'organiser en associations afin de mieux lutter contre

²⁶ Lettre de Félix Dibos à M. Imbert, ministre plénipotentiaire de France au Pérou (Lima, 2 novembre 1891). Archives du consulat général de France à Lima.

l'isolement et la précarité. En effet, quitter sa terre natale pour recommencer une nouvelle vie ailleurs n'est pas une démarche facile : les difficultés liées à la recherche d'une situation économique et sociale stable se conjuguent avec la perte des références connues. Aussi les nouveaux arrivants éprouvent-ils communément le besoin de se retrouver entre eux pour se divertir, se soutenir moralement, s'entraider en cas de besoin. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la colonie française établie au Pérou était sans doute trop restreinte et marginale pour envisager une quelconque forme de sociabilité organisée. Le développement des relations commerciales, l'émergence de nouvelles activités économiques et sans doute l'exemple de parents ou d'amis ayant réussi au Pérou, allaient favoriser l'accroissement notable du nombre des immigrants d'origine française durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Les associations d'entraide mutuelle sont souvent les premières à se constituer ; nous ignorons si le projet était dans les cartons de quelques membres influents de la communauté française, toujours est-il qu'un incident semble avoir accéléré la création d'une société française de bienfaisance. En 1858, un charpentier français du nom de Paul Durhin avait été appréhendé au Callao par la police à la suite d'une rixe sur la voie publique et s'était vu condamné à un an de prison suivi d'un exil définitif. La réclamation entamée par le chargé d'affaires Huet n'ayant pas abouti, le contentieux finit par s'envenimer gravement. A la suite d'un ultimatum lancé par ce dernier, les relations diplomatiques furent provisoirement interrompues au début de l'année 1859. Ce n'est qu'en mai 1860 que de nouvelles négociations furent entreprises, sous la houlette d'Edmond de Lesseps²⁷, le nouveau chargé d'affaires envoyé par le gouvernement français (Basadre, 1969 : 286-287). Le bras de fer diplomatique se poursuivit l'espace de quelques semaines, laps de temps durant lequel il fut vivement recommandé aux ressortissants français de venir s'immatriculer au consulat, notamment par l'entremise d'annonces passées dans la presse²⁸. Cette même presse rendait compte d'une réunion de résidents français, tenue le 13 mai dans un grand hôtel de la capitale à l'instigation de M. de Lesseps au cours de laquelle il leur annonça que le différent entre les deux États était en cours d'arrangement. La nécessité d'établir une structure officielle de protection des nationaux y fut-elle évoquée ? C'est très plausible, car un mois plus tard seulement, le 17 juin, eut lieu une nouvelle réunion (où 100 personnes étaient présentes) au terme de laquelle on annonçait la fondation de la Société Française de Bienfaisance²⁹. L'association avait pour vocation de venir en aide aux nationaux confrontés à

²⁷ Indice supplémentaire - et sans doute pas purement anecdotique – de l'origine sociale du héros de cet article et de ses connexions sociales, Edmond de Lesseps et Félix Dibos étaient de lointains cousins (l'arrière grand-mère de Dibos était une « de Lesseps »).

²⁸ Annonce publiée les 6 et 7 mai 1860 dans le journal *El Comercio*.

²⁹ On ne connaît pas la composition complète du bureau de l'association de sa fondation, mais on sait au moins qu'Achille Allier en était le président, M. Courrejolle le vice-président, M. Masson le trésorier et M. Courret le secrétaire. *El Comercio*, 26 juin 1860.

des problèmes d'ordre financier, moral ou bien de santé ; elle fut particulièrement sollicitée en certaines circonstances, comme par exemple en 1868 lors de l'épidémie de fièvre jaune qui fit des ravages terribles parmi les populations de la côte. Pour tenter de pallier les déficiences des structures médicales existantes, la société conçut un ambitieux projet, à savoir la construction d'un hôpital moderne, doté d'un personnel bien formé. Ce projet devait finir par voir le jour en 1870 avec l'ouverture de la « Maison de santé » (qui fonctionne encore de nos jours). Félix Dibos semble s'être notablement investi dans la vie de cette association : il est cité³⁰ comme membre dans l'acte de fondation de la Société Française de Bienfaisance du 24 juin 1860, puis est fréquemment mentionné dans les documents correspondant aux deux décennies suivantes : Dibos apparaît en 1870 dans la liste des donateurs de la souscription devant permettre l'ouverture de la Maison de Santé³¹, puis il est mentionné en juin 1873 en tant qu'« inspecteur de service » de l'hôpital, avant de devenir président de la société au mois d'août de la même année³², charge qu'il occupa jusqu'en 1877, puis de nouveau en 1881 et 1882.

Protéger, secourir. Voilà deux missions qu'un autre type d'institution se devait d'assumer : les corps de pompiers volontaires. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la lutte contre les incendies semble en France avoir incombé essentiellement à des organisations corporatives. C'est à partir du premier tiers du XIX^e siècle que les corps de pompiers se sont organisés selon une forme proche du modèle militaire, pour se développer numériquement de manière tout-à-fait notable au cours du siècle. Au Pérou, il ne semble pas y avoir eu dans ce domaine d'organisations vraiment spécialisées avant le milieu du XIX^e siècle. Quelques initiatives pionnières avaient vu le jour au Callao en 1855 puis à Paita en 1860 (Riviale, 1994 : 254)³³, mais c'est le conflit avec l'Espagne en 1866 qui allait véritablement précipiter un mouvement d'ensemble de la part de plusieurs communautés. En effet, le bombardement et l'incendie du port de Valparaíso par l'escadre espagnole le 31 mars précédent avait fortement frappé les esprits, aussi les négociants du Callao et de Lima décidèrent-ils de se protéger eux-mêmes contre une telle menace en formant presque simultanément plusieurs corps de pompiers volontaires. Les Péruviens fondèrent la compagnie *Lima*, tandis que les Italiens constituaient les compagnies *Roma* et *Garibaldi* et les Français une compagnie baptisée *France*. Une réunion tenue le 20 avril 1866 officialisa la création de ce corps de volontaires. Comme il ne manqua pas de le rappeler 25 ans plus tard, Félix Dibos apparaît bien parmi les initiateurs du mouvement

³⁰ Liste de 195 noms reconstituée dans *Sociedad Francesa de Beneficencia Memoria institucional 2002*. Lima, 2002: 227-233.

³¹ « Liste de la souscription volontaire pour subvenir aux besoins causés par l'ouverture de la Maison de Santé (juin 1870) », Archives de la Société Française de Bienfaisance, Lima.

³² « règlement de la maison de Santé » (20 août 1873), Archives de la Société Française de Bienfaisance, Lima.

³³ 254, note 39.

en tant que secrétaire de la nouvelle institution³⁴, cela semble pourtant avoir été sa seule contribution à celle-ci : en effet, il n'est par la suite jamais mentionné parmi les officiers du corps actif³⁵.

Outre l'aspect immédiatement utilitaire pour l'ensemble de la société d'une telle institution, l'existence de ce corps de pompiers offrait d'autres avantages pour ceux qui le composaient : développer la cohésion et l'esprit de solidarité au sein de la communauté française, donner un sens de la discipline à une colonie qui évoluait un peu en marge des cadres institutionnels locaux (avec la mise en place d'une hiérarchie militaire et la tenue régulière d'exercices et de manèges de la pompe) et donner à ces émigrants un peu isolés l'occasion de se réunir entre eux et d'affirmer auprès de la société péruvienne une certaine spécificité et une fierté patriotique, que ce fut par le biais de banquets ou bien de défilés. C'est un peu dans cet esprit que dans le dernier quart du siècle un certain nombre de sociétés de tir virent le jour parmi les différentes colonies étrangères. C'est ainsi qu'en septembre 1874 fut fondée par Félix Dibos la Société Française de tir à la cible, association dont il fut longtemps président. L'une comme l'autre de ces associations (compagnie de pompiers et société de tir) rivalisaient d'adresse avec leurs consœurs d'autres nationalités, à l'occasion de concours se tenant régulièrement dans la capitale et dont la presse diffusait les résultats. C'était somme toute une manière comme une autre de flatter et d'entretenir l'orgueil national de ces colonies étrangères séparées de leur terre natale par des milliers de kilomètres. Parfois, des événements bien plus exceptionnels venaient raviver le sentiment d'appartenance des ces communautés expatriées. Ainsi, la défaite de la guerre contre les Prussiens en 1870 fut-elle durement vécue par les Français du Pérou :

« Une assemblée générale des Français de Lima convoquée par la voie de la presse [...], a eu lieu le 22 janvier dans le local de la pompe Française [...]. Le but de la réunion était d'aviser aux moyens de venir en aide à la défense de notre patrie si cruellement éprouvée par les barbares qui la ravagent en ce moment. Il [Emile Fort, capitaine des pompiers] a proposé de nommer un comité composé de cinq membres qui s'occupât plus exclusivement des moyens à prendre pour arriver au but que l'on se proposait »³⁶

C'est ainsi que Félix Dibos fut élu membre de ce « comité de secours en faveur des blessés, veuves et orphelins », qui ouvrit aussitôt une souscription auprès de la colonie

³⁴ Liste des membres fondateurs de la compagnie *France n°1*. Archives de la compagnie de pompiers *France n°2*, Lima [une reclassification des compagnies à l'échelle internationale entraîna dans les années 1870 un changement dans leur numérotation, d'où la modification de l'appellation de cette dernière].

³⁵ Liste des officiers de la compagnie, de 1866 à 1881. Ibid.

³⁶ « Procès-verbal de l'assemblée générale des Français de Lima qui a eu lieu le 22 janvier 1871 ». Archives de la Compagnie de pompiers *France n°2*.

française. Un peu plus tard, en 1872, c'est une nouvelle souscription qui devait voir le jour, cette fois-ci pour la « libération du territoire français » (en contribuant à payer l'indemnité exigée par la Prusse à l'État français). M. Dibos fut bien évidemment membre actif de ce comité en payant son écot et en recevant chez lui les souscriptions³⁷. Enfin, il ne pouvait manquer de participer à « l'œuvre de secours aux inondés du Midi de la France », organisée en 1875.

Le caractère patriotique de toutes ces actions n'échappera à personne ; il y a bien d'autres façons de rendre service à la nation, contribuer à « l'œuvre scientifique » de la France en est une. En 1874 la Société Américaine de France, société savante spécialisée dans les études américanistes (archéologie, philologie et mythologie, principalement), avait formulé le projet d'organiser la tenue régulière de réunions internationales regroupant les savants et plus généralement toutes les personnes versées dans l'étude des sociétés indigènes du Nouveau monde. Ce premier congrès des américanistes devait avoir pour siège Nancy. Pour en assurer la bonne réalisation il fut lancée une vaste souscription à l'échelle internationale, la plupart des pays concernés par ce domaine d'étude étant alors représentés par un « délégué du comité d'organisation », chargé de réunir les souscriptions relevant de son pays d'attache. Pour le Pérou, ce délégué n'était autre que...Félix Dibos (Riviale, 1989 : 56). Sa participation à l'organisation du congrès s'arrêta toutefois à ce rôle de collecteur de fonds et peut-être aussi d'agent publicitaire auprès de ses concitoyens. Cette attitude devait d'ailleurs être brocardée un peu plus tard par un auteur anonyme dans une petite note publiée dans un journal péruvien :

Pour se glorifier du titre de souscripteur et de collaborateur du congrès américaniste de Nancy, nous invitons les lecteurs à s'adresser à M. Félix Dibos, calle del Corcobado n°90, qui, pour la somme de 3 soles, distribue les récépissés justifiant ce titre. »³⁸

La recherche archéologique et anthropologique était pourtant une affaire sérieuse. Depuis le premier tiers du XIX^e siècle de nombreux explorateurs se rendaient au Pérou pour y étudier les vestiges des sociétés préhispaniques et y recueillir des collections d'artefacts et de spécimens destinés aux musées européens et nord-américains. Parmi eux nous retiendrons le nom de Charles Wiener, à qui le gouvernement français avait confié en 1875 une mission officielle. A peine arrivé, il s'était empressé de solliciter l'aide des notables péruviens et des résidents français pour contribuer à son entreprise scientifique. De fait de nombreuses personnes répondirent à son appel et, à son retour en France, il fut en mesure de présenter pour l'Exposition universelle de 1878 de fabuleuses collections archéologiques réunies grâce à la

³⁷ *El Comercio*, 26 avril 1872.

³⁸ Lettre signée « un verdadero francés », *La Patria*, 1876 (sans date précise). Coupure de journal déposée dans le dossier de l'explorateur Charles Wiener. Archives nationales, Paris. F17 3014a.

bonne volonté générale. Parmi ces généreuses donations se trouvaient « huit *huacos* en argile noire offerts par M. Dibos de Lima (chaque *huaco* porte une étiquette avec son nom) »³⁹.

Félix Dibos fait partie de ces Français du Sud-Ouest, partis pour tenter leur chance en terre étrangère ou bien pour développer un négoce embryonnaire. On a vu, en effet, que nombre de ces expatriés s'étaient dédiés au commerce (petit commerce de détail ou grand négoce international) dans un pays commençant à entrer dans la sphère des échanges internationaux et, par conséquent, important un nombre sans doute croissant de produits manufacturés en Amérique du Nord et en Europe. Cependant, il convient de souligner le fait que notre personnage n'illustre pas l'émigrant moyen. Disposait-il déjà de moyens matériels conséquents à son arrivée au Pérou, ou bien s'était-il hissé à la force du poignet ? Même si l'on peut supposer qu'il ne partait pas de rien (souvenons nous qu'il était venu au Pérou pour représenter une maison commerciale), on ne peut que remarquer la rapidité de son ascension sociale. Cette progression a été possible certainement de par sa volonté d'entreprendre mais aussi grâce aux relations qu'il sut nouer dans les milieux influents : les élites péruviennes et les grands négociants étrangers. Les soutiens divers probablement facilités grâce à ses connexions au sein de la communauté basque (et, plus largement, française) ne sont ici pas à négliger - même s'il n'est pas toujours aisé d'en cerner la portée. Cette réussite, si elle ne fut que temporaire, l'amena cependant à occuper durant quelques années le premier plan dans la vie économique et sociale de la capitale. Ce souci permanent de la représentation sociale peut s'interpréter de différentes manières : cela ressort-il d'une stratégie visant à rester le plus proche des cercles du pouvoir (source de nouvelles affaires potentielles), est-ce pour satisfaire un orgueil personnel, ou bien par désir de prouver à son entourage immédiat et à son pays natal qu'il était devenu un personnage important ? Peut-être un peu de tout cela à la fois. Cette dernière motivation transparaît cependant clairement dans la conclusion de la lettre adressée par Dibos au ministre plénipotentiaire de France en novembre 1891 :

« ...depuis trente ans je me suis toujours trouvé par les circonstances à la tête de la colonie française, chaque fois qu'un sentiment patriotique et qu'une idée française ont dû être lancés et mis à exécution. »⁴⁰

Si Félix Dibos avait le talent ou la volonté nécessaire pour se placer toujours au premier rang des actions communautaires de la colonie française du Pérou, son parcours nous permet en tout état de cause de lever une partie du voile recouvrant la vie sociale d'un groupe d'émigrants

³⁹ Lettre de Wiener au ministre de l'Instruction publique (Tambo Inga, 24 mai 1876). Archives nationales, Paris. F17 3014a. Sur la mission de Charles Wiener et la contribution des résidents français du Pérou, voir Pascal Riviale 1996 : 135-149 et 254-255.

jusqu'ici totalement négligé des historiens travaillant sur les questions d'immigration en Amérique latine. Que cette communauté soit passée inaperçue n'a rien pour nous étonner, si l'on prend en compte sa relative faiblesse numérique ainsi que le caractère diffus des sources susceptibles de nous renseigner sur elle. Pour un Félix Dibos combien avons nous d'émigrants anonymes qui virent leur rêve s'effondrer après quelques années voire quelques mois d'exil ? Les documents sont beaucoup plus avares de renseignements sur ceux qui vécurent chichement ou bien qui durent rentrer au pays sans avoir pu changer leur vie.

Bibliographie

- ATANASIO FUENTES, M. 1860. *Guia de viajeros en Lima*. Lima, Imp. Central.
- ATANASIO FUENTES, M. 1863. *Guia de domicilio de Lima para el año de 1864*. Lima, Imp. del autor.
- BASADRE, J. 1969. *Historia de la República del Perú*. Lima, Editorial universitaria, IV.
- BLANCPAIN, J.-P. 1999. *Le Chili et la France (XVIIIe-XXe siècles)*. Paris, L'Harmattan.
- BONFIGLIO VOLPE, G. 1987. « Introducción al estudio de la inmigración europea en el Perú », dans *Primer seminario sobre poblaciones inmigrantes*. Lima, Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología, tomo 1.
- BONNAIN, R. 2000. « Migrations et inscription urbaine des Pyrénées en Amérique du Sud au XIXe siècle: Montevideo et Caracas », *Annales de démographie historique*, n°1.
- BOURDE, G. 1974. *Urbanisation et immigration en Amérique latine. Buenos Aires*. Paris, Editions Aubier-Montaigne.
- CHARNISAY, H. de. 1996. *Emigration basco-béarnaise en Amérique*. Biarritz, J&D Editions.
- HAMPE MARTINEZ, T. 1993 « Apuntes documentales sobre inmigrantes europeos y norteamericanos en Lima (siglo XIX) », *Revista de Indias*, LIII, n°198.
- LA BARBINAIS, Le Gentil de. 1728. *Nouveau voyage autour du monde*. Amsterdam, chez Pierre Mortier, vol. I.
- LESPAGNOL, A. 1997. *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, II.
- MC EVOY, C. 1994. *Un proyecto nacional en el siglo XIX. Manuel Pardo y su visión del Perú*. Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú.
- RIVIALE, P. 1996. *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821-1914)* Paris, L'Harmattan.
- RIVIALE, P. 1989. « Archéologie et sociabilité : la délégation du Pérou au premier congrès international des américanistes, Nancy, 1875 », *Bulletin de l'Institut Français d'Etudes Andines*, 18 (1), pp. 55-64.
- RIVIALE, P. 1994. « Piura : un demi-siècle de sociabilité (1850-1900) », *Bulletin de l'Institut Français d'Etudes Andines*, 23 (2), pp. 231-267.

⁴⁰ Lettre de Félix Dibos à M. Imbert, ministre plénipotentiaire de France au Pérou (Lima, 2 novembre 1891). Archives du consulat général de France à Lima.

ROUDIE, P. 1983. « Bordeaux, port d'émigration lointaine (1865-1918) », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, tome XXX, 1983-84, nouvelle série.

TARDIEU, J.-P. 1995. *L'Inquisition de Lima et les hérétiques étrangers. XVI-XVIIe siècles*. Paris, L'Harmattan.

Annexe 1 : pourcentage des émigrants par régions et par grands ensembles régionaux⁴¹

REGIONS	%	GRANDS ENSEMBLES REGIONAUX	%
Aquitaine	24.10	Sud-Ouest	37.50
Midi-Pyrénées	13.40		
Ile-de-France	10.95	Ile-de-France	10.95
Rhône-Alpes	5.27	Centre-Est	9.94
Bourgogne	3.00		
Franche-Comté	1.67		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5.55	ensemble méditerranéen	9.05
Languedoc-Roussillon	2.40		
Corse	1.10		
Bretagne	3.00	grand-Ouest	8.71
Pays-de-Loire	2.98		
Poitou-Charente	2.73		
Basse-Normandie	2.05	Nord et Nord-Ouest	8.35
Haute-Normandie	1.34		
Nord-Pas-de-Calais	1.86		
Picardie	1.63		
Champagne-Ardenne	1.47		
Alsace	3.55	Alsace-Lorraine	6.55
Lorraine	3.00		
Auvergne	1.91	Centre	4.09
Centre	1.16		
Limousin	1.02		
divers (Algérie, outre-mer...)	1.06	divers	1.06
origine inconnue	3.80	origine inconnue	3.80
total	100%		100%

(source : registres d'immatriculation du Consulat de France à Lima).

⁴¹ Calculs effectués sur une population de 3000 individus, que nous avons recensés dans les registres d'immatriculation du consulat général de France à Lima (1840-1895).

Annexe 2 : répartition socio-professionnelle des émigrants du Sud-Ouest (en pourcentage)

Département	Commerçants	Artisans	Agriculteurs	Professions libérales	Employés	Divers et inconnus	Total en %
GIRONDE	40,00	30,00	0,60	8,45	6,35	14,60	100
PYR.-ATLANT.	35,00	27,00	4,00	3,00	17,00	14,00	100
HAUTES-PYR	18,00	39,00	5,10	1,30	15,40	10,20	100
DORDOGNE	31,00	31,00	2,40	2,40	11,90	21,30	100
HAUTE-GAR.	22,00	33,30	5,70	6,50	14,60	17,90	100
LOT	26,30	31,50	12,60	7,35	17,90	4,35	100
TARN-ET-GAR.	29,40	17,65	11,75	17,65	17,65	5,90	100
GERS	8,80	61,75	8,80	3,00	11,75	5,90	100
AVEYRON	29,10	54,15	4,65	4,65	4,65	2,80	100
LOT-ET-GAR.	13,30	53,30	3,30	3,30	13,30	13,50	100
TARN	9,00	27,30	0,00	18,20	36,35	9,15	100
ARIEGE	21,00	31,60	0,00	10,50	31,60	5,30	100
LANDES	16,60	33,30	0,00	13,30	23,30	13,50	100

(source : registres d'immatriculation du Consulat de France à Lima)